CORRIGÉ NON OFFICIEL

BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité

U12 - Intervention sur un feu

Session 2004

Proposition de corrigé rédigée par FormaV pour s'entraîner. Ce n'est pas le corrigé officiel de l'examen et elle ne remplace pas les éléments de correction officiels.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

BP ATPS

E1 - Intervention sur un site

Session 2004 • Code sujet : **E1B** • Durée : **30 minutes** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Intervention sur un feu (3 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U12 - Intervention sur un feu/2004/BP ATPS - U12 - Intervention sur un feu - Session 2004 - 2-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Intervention sur un feu

Au cours d'une ronde avec deux équipiers, le candidat doit repérer un début d'incendie et réagir rapidement avec des matériels appropriés. La mise en scène peut comporter une victime et différents foyers simulés, dans une zone d'action délimitée et avec des exigences strictes de sécurité.

Repérage et déploiement de l'équipe

Question 1. Repérer le début d'incendie pendant la ronde et décider rapidement du déploiement des deux équipiers en tenant compte de la situation exposée, de la victime désignée et de la zone d'action délimitée.

1. À la découverte du feu, donnez l'alerte et indiquez précisément le lieu, la nature apparente du foyer et la présence de la victime. Faites déclencher l'alarme et prévenir les secours selon les consignes du site.
2. Répartissez immédiatement les rôles : un équipier guide les secours depuis un point sûr ; l'autre aide à mettre la victime à l'abri, uniquement sans s'exposer aux flammes ou aux fumées.
3. Évaluez le foyer depuis la limite de la zone autorisée. Gardez une issue de repli et n'intervenez que si le feu est naissant et que le jury confirme la sécurité de l'action. Sinon, évacuez et attendez les secours.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Alerter, répartir les rôles et protéger la victime sans s'exposer. N'attaquer un feu naissant que dans la zone autorisée, avec une issue de repli.

Choix des moyens et intervention

Question 2. Choisir rapidement les moyens et matériels appropriés pour enrayer le feu, puis intervenir efficacement en respectant les précautions particulières et les exigences de sécurité.

Donnez l'alerte, respectez la limite de la zone d'action et gardez une issue de repli. Choisissez l'extincteur selon le foyer ; toute intervention dépend de la sécurité constatée par le jury, qui peut l'interdire.

- Armoire électrique : CO_2 ; coupez le courant auparavant si cela peut se faire sans danger. N'utilisez pas d'eau sur une installation sous tension.
- Cartons : eau diffusée, seulement si aucun risque électrique ou liquide inflammable n'est présent.
- Gaz : fermez l'alimentation si elle est accessible sans danger. N'éteignez pas la flamme si la fuite continue ; éloignez-vous et alertez les secours.

Visez la base des flammes et cessez l'action si le feu progresse, si une bouteille est menacée ou si la chaleur devient excessive. Le sujet exige une mise en scène extérieure et une chaleur supportable.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> CO_2 pour l'électricité, eau diffusée pour les solides hors tension. Pour le gaz, couper l'alimentation sans danger ; sinon, se retirer et alerter.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Prévention d’un nouvel incident

Question 3. Suggérer des remèdes pertinents pour éviter qu’un nouvel incident similaire ne se produise.

Après l’intervention, faire vérifier les lieux et rechercher la cause avant toute remise en service. Adapter les mesures aux matériels concernés dans la mise en scène : armoire électrique, bouteille et tuyau de gaz, cartons ou véhicule.

Risque repéré	Mesure préventive
Électricité	Faire contrôler et réparer l’installation ; éviter les surcharges.
Gaz	Contrôler bouteille, détendeur et tuyau ; fermer l’alimentation après usage.
Cartons et autres combustibles	Les éloigner des sources de chaleur et évacuer les déchets.
Organisation	Garder les extincteurs et accès dégagés ; former le personnel et rappeler les consignes d’alerte.

Ne remettre en service qu’après suppression de la cause et contrôle adapté.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Supprimer la cause, contrôler les équipements, éloigner les combustibles, maintenir les moyens de secours accessibles et rappeler les consignes.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2004)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve orale du BP Agent technique de prévention et de sécurité, session 2004, porte le code E1B, dure 30 minutes et a le coefficient 2. Le candidat repère un début d'incendie pendant une ronde avec deux équipiers, organise l'intervention et choisit les moyens d'extinction. L'évaluation porte sur la rapidité de décision, la pertinence des moyens et les mesures de prévention proposées.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'intervention consiste à repérer un début d'incendie au cours d'une ronde avec deux équipiers.
- La rapidité de décision concernant le déploiement des membres de l'équipe est évaluée.
- Les moyens et matériels doivent être pertinents pour enrayer le feu.
- Le candidat doit suggérer des remèdes pertinents pour éviter un nouvel incident.

Points de vigilance & attentes du jury

- Prendre connaissance de la situation exposée et respecter les limites de la zone d'action.
- Décider rapidement du déploiement des deux équipiers en fonction de la situation.
- Choisir les moyens d'extinction et les précautions en garantissant la sécurité.
- Proposer des remèdes adaptés pour éviter qu'un nouvel incident se produise.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser l'intervention avec les deux équipiers ?

Repérez le début d'incendie et prenez en compte la situation exposée, la victime désignée et les limites de la zone d'action. Décidez rapidement du déploiement des deux équipiers, en veillant à la sécurité de chacun.

Q : Comment choisir le matériel d'extinction pendant l'épreuve ?

Le choix doit être pertinent pour la situation simulée et permettre d'enrayer le feu. Le matériel prévu comprend des extincteurs CO2, à eau diffusée et à poudre. Toute manipulation doit pouvoir se faire en toute sécurité.

Q : Quelle est la durée de l'épreuve et le barème est-il détaillé ?

L'épreuve orale dure 30 minutes et son coefficient est 2. La page ne précise pas de répartition chiffrée des points. Elle indique les critères évalués, sans attribuer de points à chacun.

Q : Quels critères les examinateurs évaluent-ils particulièrement ?

Ils évaluent la rapidité de décision concernant le déploiement de l'équipe, la rapidité et la pertinence des moyens employés pour enrayer le feu, ainsi que la pertinence des remèdes suggérés pour éviter un nouvel incident.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U12 - Intervention sur un feu/2004/BP ATPS - U12 - Intervention sur un feu - Session 2004 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du BP ATPS, classés par épreuve et par année :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du BP ATPS reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
bpatps.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.